

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA

MOSTAGANEM



N°

13

? ??

? ??

DATE

08.02.2024

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ù Jouer pour gagner
- ù Jouer avec sportivité
- ù Observer les lois du jeu
- ù Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ù Accepter la défaite avec dignité
- ù Promouvoir les intérêts du football
- ù Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ù Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ù Dénoncer les personnes qui essayent de porter préjudice à notre sport
- ù Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

Tél et FAX : 045.41.31.41

Email : lfwmosta@gmail.com

Site Internet : www.lfwmosta.com

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°11

SEANCE DU : 07.02.2024

- Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... BOUSHABA AHMED
- Ø HAMCHERIF Abed.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR

- 1. Courrier**
- 2. Traitement des affaires.**

=====

AMENDES

ARTICLE : 133 SENIORS

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

=====

ARTICLE : 109 JEUNES

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif

Article 142 : responsabilité du décompte des sanctions

Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

1. **Courier:**

Ø B.O. N°12 LFWMOSTAGANEM.....Remerciements

2. **Audience :**

Ø President du club : ELSBA ACHAACHA

3. **Affaires à traiter**

REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS

ANNULATION

AFFAIRE N°32 DANS LA RUBRIQUE REGLEMENT ET QUALIFICATION

RENCONTRE ELSBA / FCBA DU 23.12.2023

CATEGORIES U17 ET U15

Suite au Communiqué émanant de la Fédération Algérienne de football en date du : 21.12.2023 concernant la suspension temporaire des activités sportives du championnat de football au niveau du territoire national toutes catégories confondues jusqu'à nouvel ordre.
-Suite à la reprise du championnat qui a été prévue en date du : 29.12.2023 au niveau de la ligue de Mostaganem sur les instructions de la F.A.F. que :
La décision prises dans l'affaire n°32 de la rubrique du règlement et qualification est considérée comme nulle et non avenue et transmet le dossier à la commission compétente.

Affaire n°36/

RENCONTRE : GRBS / NAF DU : 03.01.2024

CATEGORIES : U19/ U17/ U15

Parties non jouées

Vu les feuilles de matchs.

Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement des rencontres opposant : GRBS/NAF catégories U19/U17/U15 du : 03.01.2024 au stade de SOUAFLIA suite de l'absence des équipes : U19/U17/U15 du club : NAF FORNAKA et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- Ø Matchs perdus par pénalité aux équipes : U19/U17/U15 du club : NAF FORNAKA tout en attribuant le gain des matchs aux équipes U19/U17/U15 du club GRBS SOUAFLIA par le score de : trois (03) buts à (00) zéro et transmet le dossier à la commission compétente.
Circulaire n°004 DU : 15.11.2023 FAF.

Affaire n°37/

RENCONTRE : HCS / NAF SENIOR DU : 02.02.2024/

Partie arrêtée à la 85Mn de jeu

Pour abandon de l'équipe du HCS STIDIA

- Vu les pièces versées au dossier,
- Vu la feuille de match,
- Vu le rapport de l'arbitre,
- Vu le rapport du Commissaire du match

ATTENDU : que le Directeur du jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport l'arrêt définitif de la rencontre HCS/NAFornaka senior du : 02.02.2024 au stade Communal de STIDIA suite à l'abandon du terrain de l'équipe du HCS STIDIA à la 85Mn de jeu , et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé, sans aucun motif et par ordre de leur entraîneur de quitter le terrain.

Par ces motifs la Commission de discipline décide :

- Ø Match perdu par pénalité de l'équipe HCS STIDIA tout en attribuant le gain du match à l'équipe du NAF FORNAKA.
- Ø Défalcation de six (06) points de l'équipe du HCS STIDIA.
- Ø Une amende de quinze mille dinars (15000 DA) infligé au club : HCS STIDIA Art 62 et 65 RG/FAF.

Affaire n°38/

RENCONTRE HCS / NAF SENIOR DU 02.02.2024

RESERVES SUR JOUEURS FRAUDES

MENTIONNES SUR FEUILLE DE MATCH PAR LE CLUB : NAF FORNAKA

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : que suite à la non confirmation de réclamation sous forme de réserves sur les deux joueurs pour fraude d'identité du club HCS STIDIA lors de la rencontre HCS /NAF senior du : 02.02.2024 au stade de STIDIA, alors que les réserves n'ont pas été déposés au niveau de la ligue par le club plaignant le NAF FORNAKA.

Attendu : Que l'article 86 de la contestation sur la participation des deux joueurs pour fraude d'identité dont la forme n'a pas été respectée que les réserves sont irrecevables.

Par ces motifs : la Commission de discipline décide :

- Ø Le club NAF FORNAKA est sanctionné par une amende de VINGT MILLE DINARS (20.000 DA) des deux joueurs mis en cause ART 86 RG /FAF.

Affaire n°39/

RENCONTRE : NRBAN / HCS DU : 20.01.2024

CATEGORIES : U15

Partie non jouée

Vu la feuille de match.

Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant : NRBAN / HCS catégorie U15 du : 20.01.2024 au stade de BENYAHY suite à l'effectif réduit de l'équipe U15 du club : NRBAN AIN NOUISSY, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- Ø Match perdu par pénalité à l'équipe U15 du club : NRBAN AIN NOUISSY tout en attribuant le gain de match à l'équipe U15 du club HCS STIDIA par le score de trois (03) buts à (00) zéro et transmet le dossier à la commission compétente. Circulaire n°004 DU : 15.11.2023 FAF

*****-2-*****

Affaire n°40/

RENCONTRE : HRBM / WRBM DU : 27.01.2024

CATEGORIES : U19/ U17/ U15

Parties non jouées

Vu les feuilles de matchs.

Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement des rencontres opposant : HRBM/WRBM catégories U19/U17/U15 du : 27.01.2024 au stade de MANSOURAH suite de l'absence des équipes : U19/U17/U15 du club : WRBM MESRA et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- Ø Matchs perdus par pénalité aux équipes : U19/U17/U15 du club : WRBM MESRA tout en attribuant le gain de match aux équipes U19/U17/U15 du club HRBM MANSOURAH par le score de : trois (03) buts à (00) zéro et transmet le dossier à la commission compétente.
- Circulaire n°004 DU : 15.11.2023 FAF.

Affaire n°41/

RENCONTRE : CRBTAZ / JSA DU : 02.02.2024

CATEGORIES : U15

Partie non jouée

Vu la feuille de match.

Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : Que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant : CRBTAZ / JSA catégorie U15 du : 02.02.2024 au stade de SIDI ALI suite à l'absence de l'équipe U15 du club : JSA ACHASTA, et cela, malgré le laps de temps réglementaire accordé

Par ces motifs : la commission de discipline décide :

- Ø Match perdu par pénalité à l'équipe U15 du club : JSA ACHASTA tout en attribuant le gain de match à l'équipe U15 du club CRBTAZ par le score de trois (03) buts à (00) zéro et transmet le dossier à la commission compétente. Circulaire n°004 DU : 15.11.2023 FAF.

**Affaire n°42/ Au sujet du troisième forfait du club : WRBM MESRA
catégorie : U19/U17/U15**

Attendu/ Que le club WRBM MESRA enregistre son troisième forfait délibéré des trois catégories : U19/U17/U15 au cours de la saison sportive 2023/2024 des rencontres non jouées suite aux :

Absences répétées des (03) trois catégories sur les terrains de :

- Ø MANSOURAH en date du 03.01.2024 contre le club : NARE ENARO.....1^{er} MATCH
- Ø MESRA en date du : 19.01.2024 contre le club : CRK KRECHICHE.....2^{ème} MATCH
- Ø MANSOURAH en date du : 27.01.2024 contre le club HRBM MANSOURAH.....3^{ème} MATCH

Par ces motifs la commission de discipline décide :

- Ø Défalcation de trois (03) points au club WRBM MESRA catégorie senior du classement de division PRE-HONNEUR.
- Ø Une amende de quarante cinq mille dinars (45000 DA) infligé au club WRBM MESRA voir circulaire N°004 DU 15.11.2023.FAF.

*****-3-*****

TENTATIVE DE FRAUDE

- Vu les pièces versées au dossier.

Attendu : qu'après avoir auditionné le président du club : ELSBA ACHAACHA en date du : 04.02.2024 au sujet de fraude constatée sur la main courante portées sur la feuille de match et qui ont été rayés par le Directeur de jeu après vérification de ce dernier.

Attendu : Que suite aux dires du Président qui a avoué les faits et reconnaît d'avoir opéré à l'opération de fraude.

Par ces motifs : la Commission de discipline décide :

- Ø Deux (02) ans de suspension fermes au président du club ELSBA ACHAACHA Mr DAOUADJI Habib et lui inflige une amende de Dix Mille Dinars (10.000 DA) au club ELSBA ACHAACHA.



II. DISCIPLINE

DIVISION HONNEUR SENIORS GROUPE : B.

AFFAIRE N°110 RENCONTRE : HCS / NAF SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BENHAMOU	ZOHEIR	J2666	29	HCS	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE : TROIS (03) MATCHS_DE SUSPENSION FERME+ AMENDE DE MILLE CINQ CENT (1500 DA) ART 113 RG/FAF</u>
MEKIDE	HAMZA	J0852	02	NAF	<u>JOUEUR EXPULSE POUR AGRESSION ENVERS ADVERSAIRE : TROIS (03) MATCHS_DE SUSPENSION FERME+ AMENDE DE MILLE CINQ CENT (1500 DA) ART 113 RG/FAF</u>
MORALENT	BENDEHIBA	J0911	04	HCS	<u>JOUEUR AVERTI : CAS=AVERTISSEMENT</u>
MEHALLAH	MALIK	J0829	03	HCS	<u>JOUEUR AVERTI : CAS=AVERTISSEMENT</u>
BENAMER	ABDERAHMANE	J0830	05	HCS	<u>JOUEUR AVERTI : CAS=AVERTISSEMENT</u>
RACHED	SALAH EDDINE	J0109	32	NAF	<u>JOUEUR AVERTI : CAS=AVERTISSEMENT</u>
KAHLALA	ABDELHAK	J0142	31	NAF	<u>JOUEUR AVERTI : CAS=AVERTISSEMENT</u>

AUTRES DECISIONS :

Dirigeant expulse pour insulte envers les officiels du match :

- Ø BOURAGAA HABIB Entraîneur HCS STIDIA Six (06) mois de suspension fermes de toute fonction officielle et Amende de : Dix mille dinars (10.000 DA) art 112 RG/FAF.
- Ø Conduite incorrecte de l'équipe HCS Amende de Cinq cent dinars (500 DA) art 130 RG /FAF

AFFAIRE N°111 RENCONTRE : IRBEH / NARE SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
LAZREG	AYOUB	J0277	15	NARE	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023</u>

AUTRES DECISIONS :

Absence de l'entraîneur de l'équipe IRBEH EL HACIANE :

- Ø Une amende de (20.000) Vingt Mille dinars infligé au club : IRBEH comme une première infraction RG/FAF 2023/2024.

AFFAIRE N°112

RENCONTRE : CRBOB / NRBAN SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
HAMICHE	YASSINE	J2468	30	CRBOB	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KAHLOUCHE	MANSOUR	J1439	41	NRBAN	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

DIVISION HONNEUR SENIORS**GROUPE : A.****AFFAIRE N°113**

RENCONTRE : ASSO / WAB SENIORS DU : 03.02 .2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BOUDEHRI	RACHID	J0354	08	ASSO	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
DANI	OMAR	J0343	05	ASSO	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KARAMANE	DJAMEL	J0148	06	WAB	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°114

RENCONTRE : IRBSL / CRK SENIORS DU : 03.02 .2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BOUMEDIENE	DJILLALI	J0841	15	IRBSL	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KADDOUR	OUSAMA	J0235	20	CRK	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS :Absence de l'entraîneur de l'équipe : IRBSL SIDI LAKHDAR :

- Ø Une amende de (30.000) Trente Mille dinars infligé au club : IRBSL comme une Deuxième infraction RG/FAF 2023/2024.

AFFAIRE N° 115

RENCONTRE : HRBM / ARBK SENIORS DU : 03.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BOUROUBEY	MEHDI	J0741	10	HRBM	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION</u> : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
ZITOUNI	BENDEHIBA	J0740	11	HRBM	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION</u> : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
RAMDANE	MED CHERIF	J2699	27	ARBK	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KHERRAT	ABDELKADER	J0178	06	ARBK	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°116 RENCONTRE : NRBS / CSANS SENIORS DU : 03.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
CHAREF BENATIA	BILLAL	J0618	16	NRBS	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION</u> : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BOUZIANE	MED EL AMINE	J0879	20	NRBS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
BENDREF	MOHAMED	J0876	03	NRBS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
BESSIDA	ABOUBAKER	J2727	08	NRBS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
BENZINA	ABDELHAK	J0869	27	NRBS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS :

DIRIGEANT AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION :

Ø ZAHAF HAMID LIC N° E0009 ENTRAINEUR DU CLUB : NRBS SIRAT UNE AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023.

Conduite incorrecte de l'équipe : NRBS SIRAT Amende de Cinq cent dinars (500 DA) art 130 RG /FAF.

Envahissement de terrain par le public du club : NRBS SIRAT après la fin du match entraînant des troubles à l'ordre public aux officiels de match et aux joueurs adverses :

Ø Deux (02) matchs à huis clos au club : NRBS SIRAT amende de (15000 DA) quinze mille dinars au club : NRBS SIRAT. Art 47 RG/FAF.

AFFAIRE N° 117 RENCONTRE : IRBF / IRBS SENIORS DU :03.02 .2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
HAMIANI	MOHAMED	J0690	15	IRBF	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
CHALGO	YOUCEF	J0203	06	IRBF	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
TABTI	MED ALAA EDDINE	J1101	18	IRBF	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
FERLOU	ABDERAHMANE	J0864	17	IRBS	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS :

ARRIVEE TARDIVE DE L EQUIPE DU : IRBS SIRAT :

Ø Une amende de (500 DA) CINQ CENT DINARS

Absence de l'entraîneur de l'équipe IRBEH EL HACIANE :

Ø Une amende de (20.000) Vingt Mille dinars infligé au club : IRBS SIRAT comme une première infraction RG/FAF 2023/2024.

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°118 RENCONTRE : WRBM / WM SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
KADDOUR	BENOUMER WAHAB	J0867	11	WRBM	<u>JOUEUR EXPULSE POUR INSULTE ENVERS OFFICIEL DU MATCH</u> : DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERMES +DEUX (02) MATCHS AVEC SURSIS UNE AMENDE DE CINQ MILLE DINARS (5000 DA) INFLIGE AU CLUB WRBM MESRA ART 113 ET 141 RG/FAF
BENKORECH	ABDENOUR	J2657	08	WRBM	<u>JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION</u> : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023

AUTRES DECISIONS

Absence de l'entraîneur de l'équipe WRBM MESRA :

- Ø Une amende de (30.000) Trente Mille dinars infligé au club : IRBS SIRAT comme une cinquième infraction RG/FAF 2023/2024.

AFFAIRE N°119 RENCONTRE : GRBS / ESB SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
AISSA	CHERIF	J2607	20	ESB	<u>JOUEUR EXPULSE POUR CUMUL DE CARTON SUR DOUBLE CONTESTATION (CD+CD)</u> : UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME+UNE AMENDE DE DIX MILLE DINARS (10.000 DA) ART 103+CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BOUICH	OMAR	J0556	19	GRBS	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
BENATIA	AMAR	J0411	31	ESB	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
TOUAT	LAKHDAR	J0391	04	ESB	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS :

DIRIGEANT AVERTIS POUR CONTESTATION DE DECISION

- Ø BENDREF CHAABANE LIC N°E0013 ENTRAINEUR ESB SIDI BELATTAR Une amende de cinq mille dinars (5000 DA) circulaire n°002 DU 09.11.2023.

Jets de projectiles (fumigènes) par les supporters du club GRBS SOUAFLIA sur le terrain . Mise en garde au club : GRBS SOUAFLIA .

- Ø Une amende de (10.000 DA) dix mille dinars circulaire n°954 DU 02.10.2019.

AFFAIRE N°120

RENCONTRE : CRBTAZGAIT / ASAM SENIORS DU :02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
DEKKICHE	ALI	J0271	16	CRBTAZ	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
MISSOUM	MANSOUR	J0106	09	ASAM	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KHERROUBI	MOSTAPHA	J0115	32	ASAM	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

Absence de l'entraîneur de l'équipe CRBTAZ :

- Ø Une amende de (30.000) Trente Mille dinars infligé au club : CRBTAZ comme une Troisième infraction RG/FAF 2023/2024.

AFFAIRE N°121

RENCONTRE : IRBSAF / CRBTOUAH SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
LAGRAA	FAWZI	J1201	07	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
TOUATI	ABDELMALEK	J1239	05	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
AKERMI	YASSINE	J1760	25	IRBSAF	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
AGBOUBI	HABIB	J0750	08	IRBSAF	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
DERKAOUJ	FOUAD	J0631	01	IRBSAF	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°122

RENCONTRE : JSA / ELSBA SENIORS DU : 02.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
DAOUADJI	AMINE	J0138	09	ELSBA	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023
GUENDOZ	HABIB	J0129	13	ELSBA	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : UNE AMENDE DE (5000) CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU JOUEUR CIRCULAIRE N°002 DU 09.11.2023

AUTRES DECISIONS :

Absence de l'entraîneur de l'équipe ELSBA ACHAACHA:

- Ø Une amende de (30.000) Trente Mille dinars infligé au club : ELSBA ACHAACHA comme une Sixième infraction RG/FAF 2023/2024.

DIVISION PRE-HONNEUR
MATCHS DE RETARD

AFFAIRE N°123

RENCONTRE : CRBTOUAH / ESB SENIORS DU : 06.02.2024

NOM	PRENOM	N°LIC	N°DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
REZALI	AYMEN	J1310	30	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
BENHAMAMOUCHE	MED HOCINE	J1312	03	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
ZAHAF	GHAOUTI	J1450	13	CRBTOUAH	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT
KEDDAR	AMEUR	J0394	05	ESB	<u>JOUEUR AVERTI</u> : CAS=AVERTISSEMENT

SEANCE LEVEE A 16H00

LE PRESIDENT

Mr. BOUSHABA Ahmed

LE SECRETAIRE

Mr. HAMCHERIF Abed

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°11 SEANCE DU : 07.02.2024/

- Ø PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... MESSAOUDENE Touati
Ø BELKAIQUIS HICHAM.....SECRETARE
Ø SADJI TOUTA.....MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1. Courrier.
2. Résultats techniques. D.HONNEUR -D.PRE-HONNEUR ET JEUNES CATEGORIES
3. Programmation.

1. Courrier :

ü BO N°12 LFWM.....Remerciements

2. Résultats Techniques :

DIVISION HONNEUR SENIORS

10ème JOURNEE DU SAMEDI : 03.02.2024/

10ème JOURNEE DU VENDREDI:02.02.2024 /

GROUPE.A.

RENCONTRES	SCORES
HRBM/ARBK	02/00
IRBF / IRBS	02/01
ASSO / WAB	01/01
IRBSL / CRK	04/01
NRBS / CSANS	01/00

GROUPE.B.

RENCONTRES	SCORES
IRBEH / NARE	06/01
HCS / NAF	PARTIE ARRETEE
CRBOB / NRBAN	04/01
EXEMPT : UGSA / CROS	

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS PHASSE ALLER

11ème JOURNEE DU VENDREDI : 02.02.2024.

RENCONTRES	SCORES
WRBM / WM	01/02
JSA / ELSBA	02/01
GRBS / ESB	02/02
CRBTAZ / ASAM	04/01
IRBSAF / CRBTOUAH	01/00
EXEMPT : FCBA	

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS
MATCHS RETARDS

MATCH RETARD DE LA 7^{ème} JOURNEE JOUE LE : MARDI : 06.02.2024/

RENCONTRE	SCORE
FCBA / ASAM	02/01

MATCH RETARD DE LA 9^{ème} JOURNEE JOUE LE : MARDI : 06.02.2024/

RENCONTRE	SCORE
CRBTOUAH / ESB	01/01

RESULTATS TECHNIQUES JEUNES CATÉGORIES

SAMEDI : 03.02.2024/

GROUPE.A.

JOURNEE	RENCONIRES	U19	U17	U15
8 ^{ème} JOURNEE	CRBOB / FCBA	04/02	06/02	01/00
	CRBTAZ / JSA	MFM	MFM	MFM
	IRBSL / WAB	-----REPORTEE-----		
EXEMPT : ELSBA				

GROUPE.B.

JOURNEE	RENCONIRES	U19	U17	U15
9 ^{ème} JOURNEE	ASAM / WRBM (Partie non jouée)	PNJ	PNJ	PNJ
	ESB / HRBM	04/04	03/02	03/01
	NRBS / CRK	04/02	05/01	01/02
	CRBTOUAH / IRBSAF	01/03	PNJ	02/00
EXEMPT : NARE				

GROUPE.C.

JOURNEE	RENCONIRES	U19	U17	U15
8 ^{ème} JOURNEE	HCS / CROS	04/01	05/00	01/04
	GRBS / NAF	PNJ	PNJ	PNJ
	IRBF / IRBEH	PNJ	03/00	04/01
EXEMPT : NRBAN AINNOUSSY				

GROUPE.D.

JOURNEE	RENCONIRES	U19	U17	U15
9 ^{ème} JOURNEE	ARBK / WM	03/01	08/02	01/05
	ASSO / IRBSIRAT	02/03	01/05	00/06
	CSHM / UGSA	05/00	00/00	01/00
EXEMPT : CSANS / OM.				

CLASSEMENTS

DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE ALLER

10ème JOURNEE / DU VENDREDI : 02.02.2024/

GROUPE.B.

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	CRBOB	17	08	05	02	01	25	13	+12	
02	IRBEH	17	08	05	02	01	13	06	+07	
03	NAF	16	08	05	01	02	19	12	+07	
04	UGSA	12	07	04	00	03	17	09	+08	
05	NRBAN	10	08	03	01	04	16	20	-04	
06	NARE	07	08	02	01	05	11	21	-10	
07	CROS	06	07	01	03	03	09	11	-02	
08	HCS	00	08	00	02	06	04	22	-18	-6PTS

NB/ LES CLUBS : CPSB BELHADRI et CSHM MOSTAGANEM SONT EN FORFAIT GENERAL

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

10ème JOURNEE DU SAMEDI : 03.02.2024/

GROUPE.A.

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	IRBF	21	10	06	03	01	15	05	+10	
02	NRBS	20	10	06	02	02	18	07	+11	
03	HRBM	17	10	05	02	03	18	14	+04	
04	ASSO	17	10	05	02	03	16	12	+04	
05	CSANS	14	10	04	02	04	13	11	+02	
06	IRBSL	13	10	04	01	05	14	18	-04	
07	WAB	12	10	03	03	04	10	17	-07	
08	IRBS	10	10	03	01	06	14	19	-05	
09	CRK	10	10	03	01	06	14	23	-09	
10	ARBK	07	10	02	01	07	05	11	-06	

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

CLASSEMENT

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS PHASE ALLER

11ème JOURNEE du : VENDREDI : 02.02.2024

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	FCBA	26	10	08	02	00	28	07	+21	
02	WM	25	10	08	01	01	28	09	+19	
03	ESB	18	10	04	06	00	29	12	+17	
04	JSA	18	10	05	03	02	16	14	+02	
05	IRBSAF	17	10	05	02	03	21	12	+09	
06	GRBS	17	10	04	05	01	16	11	+05	
07	CRBTOUAH	07	10	02	03	05	14	19	-05	- 02 POINTS
08	WRBMESRA	07	10	02	01	07	14	25	-11	
09	CRBTAZ	06	10	01	03	06	12	24	-12	
10	ASAM	05	10	01	02	07	11	29	-18	
11	ELSBA	02	10	00	02	08	06	33	-27	

CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

PROGRAMMATION

Ø DIVISION HONNEUR

Ø DIVISION PRE-HONNEUR

Ø JEUNES CATEGORIES

PROGRAMMATION

DIVISION HONNEUR SENIORS PHASE RETOUR

JOURNEE	MARDI : 13.02.2024. <u>GROUPE.A.</u>		
12 ^{ème} JOURNEE	STADES	RENCONTRES	HORAIRES
	SIRAT	IRBS / ARBK	15H00
	MANSOURAH	HRBM / WAB	15H00
	FORNAKA	IRBF/CRK	15H00
	SAYADA (HUIS CLOS)	ASSO / CSANS	15H00
	SIDI LAKHDAR	IRBSL / NRBS	15H00

JOURNEE	SAMEDI : 17.02.2024. <u>GROUPE.A.</u>		
13 ^{ème} JOURNEE	STADES	RENCONTRES	HORAIRES
	KHEIR EDDINE	ARBK /IRBSL	14H30
	SIRAT	NRBS / ASSO	14H30
	STIDIA	CSANS / IRBF	14H30
	SAYADA (HUIS CLOS)	CRK / HRBM	14H30
	OULED BOUGHALEM	WAB / IRBS	15H00

JOURNEE	VENDREDI : 16.02.2024. <u>GROUPE.B.</u>		
12 ^{ème} JOURNEE	STADES	RENCONTRES	HORAIRES
	FORNAKA	NAF / NARE	15H00
	BENYAHY	IRBEH / UGSA	15H00
	STIDIA	HCS / NRBAN	15H00
	EXEMPT : CRBOB / CROS		

JOURNEE	SAMEDI : 24.02.2024. <u>GROUPE.B.</u>		
13 ^{ème} JOURNEE	STADES	RENCONTRES	HORAIRES
	MANSOURAH (HUIS CLOS)	NARE / CRBOB	15H30
	FORNAKA	CROS / HCS	15H00
	BENYAHY	NRBAN / IRBEH	15H00
	SIDI ALI	UGSA / NAF	15H00

SOYEZ FAIR PLAY

PROGRAMMATION

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS PHASE RETOUR

JOURNEE	VENDREDI : 16.02.2024.		
	STADES	RENCONTRES	HORAIRES
13 ^{ème} JOURNEE	MESRA	WM / ASAM	15H00
	SOUR	ESB / JSA	15H00
	MANSOURAH	CRBTOUAH / WRBM	15H00
	SOUAFLIA	GRBS / FCBA	15H00
	ACHAACHA	ELSBA / IRBSAF	15H00
	EXEMPT : CRBTAZ		

14^{ème} JOURNEE/

PHASE RETOUR

JOURNEE	MARDI : 20.02.2024.		
	STADES	RENCONTRES	HORAIRES
14 ^{ème} JOURNEE	SIDI ALI	CRBTAZ / ESB	15H00
	SOUR	JSA / CRBTOUAH	15H00
	MESRA	WRBM / GRBS	15H00
	ACHAACHA	ELSBA / WM	15H00
	OUED EL KHEIR	IRBSAF / FCBA	15H00
	EXEMPT : ASAM MOSTAGANEM		

SOYEZ FAIR PLAY

PROGRAMMATION

JEUNES CATEGORIES

10éme JOURNEE/

GRUPE A

PHASE RETOUR

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>HORAIRES</u>			<u>EXEMPT</u>
SAMEDI 17.02.2024	OULED BOUGHALEM	CRBOB / JSA	09H00	11H00	12H30	IRBSL
SAMEDI 17.02.2024	ACHAACHA	ELSBA / WAB	09H00	11H00	12H30	//////////
SAMEDI 17.02.2024	SIDI ALI	CRBTAZ / FCBA	09H00	11H00	12H30	//////////

10éme JOURNEE/

GRUPE B

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>HORAIRES</u>			<u>EXEMPT</u>
VENDREDI 16.02.2024	MANSOURAH	CRBTOUAH / CRK	09H00	11H00	14H30	ASAM
SAMEDI 17.02.2024	MANSOURAH	NARE / IRBSAF	09H00	11H00	12H30	//////////
SAMEDI 17.02.2024	SIRAT	NRBS / HRBM	09H00	11H00	12H30	//////////
SAMEDI 17.02.2024	SOUR	ESB / WRBM	09H00	11H00	12H30	//////////

10éme JOURNEE/

GRUPE C

PHASE RETOUR

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>HORAIRES</u>			<u>EXEMPT</u>
SAMEDI 17.02.2024	SOUAFLIA	GRBS / IRBEH	09H00	11H00	12H30	HCS
SAMEDI 17.02.2024	FORNAKA	IRBF / NAF	09H00	11H00	12H30	/////
SAMEDI 17.02.2024	BENYAHY	NRBAN / CROS	09H00	11H00	12H30	//////////

10éme JOURNEE /

GRUPE D

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>HORAIRES</u>			<u>EXEMPT</u>
VENDREDI 16.02.2024	SAYADA	ASSO / CSANS	09H00	11H00	14H30	WM / ARBK
SAMEDI 17.02.2024	A DESIGNER	OM / UGSA	09H00	11H00	12H30	////////////////////
SAMEDI 17.02.2024	SAYADA	CSHM / IRBSIRAT	09H00	11H00	12H30	//////////

Séance fut levée à 16h00

LE PRESIDENT

Mr. MESSAOUEDENE Touati

LE SECRETAIRE

Mr. BELKAOUIS Hicham